



RENTRÉE SCOLAIRE : ENCORE UNE FOIS, L'ANTICIPATION

À Reims, rien ne change... et surtout pas la manière de gérer les situations !

La rentrée scolaire était pourtant prévisible. Elle ne tombe pas du ciel et elle revient chaque année.

Alors une question simple se pose : **comment est-il possible de vouloir satisfaire toutes les demandes de rentrée scolaire sans aucune anticipation ?**

→ Où est la note de service permettant de recenser les agents souhaitant effectuer la rentrée scolaire de leurs enfants ?

→ Pourquoi ne pas avoir anticipé les demandes afin de construire un planning cohérent et équitable ?

→ Pourquoi avoir positionné principalement des agents qui avaient fait leur demande d'autorisation d'absences à cette date ?

Résultat : **ce matin, un agent se retrouve en poste de jour, tandis qu'un service de nuit est bloqué afin de maintenir les postes nécessaires au fonctionnement de l'établissement.**

Voilà donc où nous en sommes : **on gère dans l'urgence une situation qui était parfaitement prévisible.**

ET L'IMAGE DONNÉE À NOS COLLÈGUES ?

Quel message envoyons-nous à nos **nouveaux collègues** qui découvrent l'établissement ?

Quelle image donnons-nous à notre **nouvel adjoint au chef de détention** ?

Comment pouvons-nous demander aux personnels de faire preuve d'anticipation, de rigueur et de professionnalisme lorsque la gestion de l'établissement semble, elle-même, fonctionner au dernier moment ?

À Reims, **on pensait avoir touché le fond... mais visiblement, le chef d'établissement continue de creuser.**

Il serait peut-être temps de **regarder si l'herbe est réellement plus verte ailleurs**, car à force de creuser, nous risquons surtout de finir par enterrer définitivement notre établissement.

Le personnel mérite mieux. Notre établissement mérite mieux. Et nos collègues méritent une gestion à la hauteur des responsabilités qui leur sont confiées.

L'ANTICIPATION N'EST PAS UNE OPTION : C'EST UNE RESPONSABILITÉ.

Le syndicat continuera de dénoncer les décisions prises dans l'urgence et leurs conséquences sur les personnels et le fonctionnement du service.

